



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL — DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE ALÉRIE
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE SAINT-LAURENT
(G. S. S. S.)



Abonnement: Un an (Canada)..... \$2.00
" " (Etats-Unis)..... 2.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR: JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION: ANDRÉ MAGNANT

Annoncés: 1/4 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales: 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

L'immigration ne doit pas être la désagrégation du Canada

Que le Canada ait besoin du concours de l'immigration pour prospérer, exploiter ses grandes ressources naturelles et travailler à l'accroissement de la richesse nationale; pour, aussi, nous aider à porter le poids de la dette et des lourdes obligations d'un pauvre budget, conséquences de la guerre, cela est indiscutable.

D'un autre côté, ce qui n'est pas moins évident, c'est que l'immigration comporte plusieurs dangers pour notre pays. En effet, si nous n'y prenons garde, le Canada peut être facilement envahi par des individus peu désirables et au point de vue moral et au point de vue physique. Combien de rebuts des autres pays, combien de rastaquouères, d'hommes et de femmes tarés, portant dans leur corps et leur esprit la trace ineffaçable de vices incurables, combien de ces gens sans aveu ne demandent pas mieux que de fuir la loi de leur pays aussi bien que le mépris de leur concitoyens pour venir tenter fortune en Amérique, notamment au Canada où ils espèrent cacher leurs souillures, voiler leur passé et se refaire une réputation superficielle.

Nous voulons bien aider à la réhabilitation des malheureux et des misérables du genre humain, mais non pas au détriment de la nation canadienne. Or, c'est un danger sérieux qui menace notre population si nous ouvrons les bras à une telle immigration.

Les États-Unis, qui en ont souffert, l'ont enfin compris et sont maintenant d'une extrême sévérité dans le choix des immigrants qui veulent pénétrer chez eux.

Le devoir de notre gouvernement est donc de trier sur le volet les étrangers qui entrent chez nous dans l'idée d'y rester.

Un autre danger non moins redoutable que celui que nous venons de signaler provient de l'immigration. Ces milliers d'étrangers que nous recevons chez nous, chaque année, et à qui nous donnons droit de citoyenneté au Canada, transformeront ou mieux déformeront notre caractère national, si nous n'avons pas les yeux constamment ouverts sur le choix, le nombre et le groupement de ces immigrants.

Cette œuvre néfaste de déformation de l'esprit et du sentiment canadiens qui doivent dominer en notre pays, est déjà commencée, hélas!

Ici encore le gouvernement a un devoir à remplir: il doit choisir avec intelligence les immigrants qui s'assimileront le plus facilement le sentiment national canadien.

Or, est-il possible de nier que l'élément canadien-français est celui qui représente dans ses traditions comme dans son tempérament, dans son passé comme dans son présent, le véritable sentiment canadien, l'amour le plus vrai, parce que le plus ancien, du sol canadien?

Le Canadien-français n'a qu'une patrie et c'est le Canada. Il nous paraît superflu d'insister sur cette vérité qui éclate aux yeux de tout observateur sérieux.

Nous concluons donc que le gouvernement canadien agirait avec sagesse et clairvoyance en encourageant une immigration qui serait un appoint à l'élément canadien-français. Par là, il renforcerait la digue que cet élément dresse contre des étrangers de toutes sortes, de toutes nationalités, de toutes mentalités, de tous calibres qui envahit le Canada.

Pour faire contre-poids à une immigration disparate, le gouvernement canadien a ouvert toutes grandes les portes du pays à l'immigration britannique. Le résultat a-t-il répondu à l'idéal que tout gouvernement vraiment canadien doit poursuivre?

Notre pays est une possession britannique, soit; mais il est aussi et avant tout: LE CANADA.

Il faut continuellement veiller à protéger notre patrie contre un esprit national étranger à ses intérêts, à son avenir comme à son passé.

Le premier devoir, pour un pays comme pour un patriote, c'est d'être fidèle à lui-même.

En favorisant l'immigration anglaise en ce pays, le gouvernement ne fait qu'une partie de son devoir. Il lui faut aussi travailler à établir vers nous un courant de plus en plus fort d'immigration de langue française. C'est ainsi qu'il solidifiera pour l'avenir ce qui fut la sauvegarde de la nationalité canadienne dans le passé.

Que l'on ne nous réponde pas que l'on n'émigre pas des pays de langue française. De la France, de la Belgique, de la Suisse partent chaque année des milliers d'excellents agriculteurs que l'on devrait attirer vers le Canada.

Nous avons sous les yeux un journal belge: *L'Avenir Agricole*, qui dit à ses compatriotes cultivateurs:

"Au lieu de rester entassés en Belgique et de vous y entredévoier, allez planter vos exploitations dans des contrées où l'espace ne manque pas, où vous ferez mieux vos affaires et où vous pourrez jouir d'une vie plus large, plus confortable et plus agréable."

Le journal belge mentionne le Canada et surtout la province de Québec où il engage ses compatriotes d'aller s'établir.

Il ajoute que des milliers de cultivateurs belges et de fils de fermiers pourraient être reçus chez nous.

C'est dire qu'en Belgique comme en France, nos gouvernements fédéral et provincial ont un vaste champ d'action pour attirer au Canada une saine immigration qui ne soit pas une cause de désagrégation pour la nation canadienne.

JEP.

Les obligations municipales

La part de chacun

Depuis 1901, la fabrique et les Soeurs de Sainte-Anne payent une contribution spéciale pour certaines fins d'utilité publique et que les autorités municipales leur demandent en vertu d'un texte de loi qui est dans notre charte depuis 1894 et qui se trouve, du reste, dans la loi générale des cités et villes depuis 1903. Les Frères des Ecoles Chrétiennes payent cette même contribution depuis 1915, alors qu'ils devinrent propriétaires à Saint-Jérôme.

Ce n'est que depuis quelques semaines que nous entendons une protestation retentissante contre cette contribution.

Dans l'AVENIR DU NORD du 18 août dernier, nous avons cru devoir parler de cette question et, avec modération, nous avons établi des faits indiscutables qui justifient la ville de demander cette contribution, vu les grosses dépenses encourues par elle depuis peu d'années, dans l'intérêt général, et vu ses nombreuses obligations budgétaires qui font peser sur les contribuables de lourds prélèvements annuels. Au surplus, nous rappelions que la légitimité de cette contribution avait été officiellement admise par l'ordinaire de notre diocèse lorsqu'un arrangement est intervenu avec la ville au sujet du terrain où est aujourd'hui le parc Labelle,

D'un autre côté, nous avons dit et nous répétons que le conseil municipal devrait au plus tôt réviser le taux qui sert de base à la contribution qu'il demande à la fabrique et aux communautés religieuses. Nous reviendrons sur ce point tout à l'heure.

Nous voulons, auparavant, toujours par esprit de justice et par amour de la vérité, aborder un autre aspect de la question.

On dit que, par reconnaissance pour les Frères et les Soeurs, nous devrions les exempter de cette contribution.

Nous reconnaissons, certes, le rôle bien-faisant rempli au milieu de nous par ces éducateurs et ces éducatrices qui, depuis tant d'années, instruisent nos enfants et forment leur caractère avec un dévouement admirable. L'œuvre éducative est tellement méritoire qu'elle peut très difficilement être rémunérée comme il convient. Cela est vrai surtout des religieux et des religieuses qui, plus désintéressés et étant en butte à moins d'exigences que les laïques, demandent et reçoivent moins que ces derniers, ordinairement.

Nous ne voulons pas un seul instant mettre en doute le dévouement de nos communautés ni refuser de reconnaître ce que nous leur devons.

D'un autre côté, nous croyons qu'elles ont, comme tous ceux qui font partie d'une famille municipale, certaines obligations équitables, nécessaires au bien-être général; nous pensons que la ville, dans les circonstances, a raison de solliciter leur concours au budget municipal et que la part qu'on leur demande n'est pas de nature à les ruiner. S'il en devait être ainsi, nous penserions et agirions autrement.

Nous donnons aux Frères \$5,400 par année, plus environ \$100 pour acheter des prix à la fin de l'année, plus \$150 pour encourager les exercices gymnastiques, plus environ \$370 comme extra pour le surplus d'élèves externes dépassant le nombre de 350. Ce qui fait une somme totale annuelle de plus de \$6,000.

Mais tel n'est pas tout le revenu des Frères. Puisque l'on veut grouper ensemble, par exemple, les dépenses de chauffage et les impôts qui concernent TOUT le collège, il convient d'ajouter à ce que la commission scolaire verse aux Frères ce que les Frères reçoivent de leurs pensionnaires. Autrement, le calcul est boiteux. Or, il y a au collège au moins cent pensionnaires qui payent \$20 par mois, ce qui donne un revenu annuel de \$20,000, sans parler de ce que rapportent les demi-pensionnaires et divers extras.

De même pour les SS. de Sainte-Anne. La commission scolaire leur paye par année \$1,800 pour l'externat. Il faut prendre garde d'oublier de dire qu'en plus nous donnons aux Soeurs, depuis quelques années, un bonus de \$500, puis, que pour les deux religieuses qui enseignent à l'école maternelle, nous payons \$900. Ce qui fait une somme de \$1,400 qu'il faut ajouter à \$1,800, soit un total de \$3,200 que nous versons aux Soeurs chaque année.

Mais ce n'est pas tout, car les Soeurs, elles aussi, ont un pensionnat qui leur rapporte des revenus. Il ne serait pas correct de l'oublier quand on parle de dépenses et d'impôts qui ne concernent pas seulement les huit classes de l'externat mais tout l'immeuble des Soeurs. Si on laissait de côté les revenus du pensionnat, ici comme pour les Frères le calcul serait boiteux.

Or, il y a au couvent une centaine de pensionnaires qui payent \$15 par mois, ce qui fait un revenu mensuel de \$1,500 et

par conséquent un revenu annuel (10 mois) de \$15,000, sans parler des demi-pensionnaires, des académiciennes et des extras.

Rappelons qu'il y a cinq ans, la pension n'était que de \$9, par mois. Elle a donc été accrue de \$6, soit, pour cent pensionnaires, une augmentation de \$600, par mois ou de \$6,000 pour l'année.

Nous donnons ces chiffres uniquement pour l'information du public qui est peut-être incomplètement renseigné.

Ah! nous savons bien qu'avec tous ces revenus ni les Frères ni les Soeurs ne font fortune. Mais nous savons aussi qu'ils ne sont pas ici pour cela. En ces années de vie chère, la pension qu'ils demandent n'est certes pas trop élevée.

Les Frères et les Soeurs ont un budget à boucler, nous le savons, mais nous croyons que dans leur budget il est juste de faire rentrer la contribution nécessaire par des travaux publics dont tout le monde profite, les communautés comme la fabrique.

Sans doute, les profits des communautés sont légers. Rendons-nous bien compte qu'il en est de même pour tous les contribuables, surtout pour les pères de famille. La contribution dont on se plaint pése encore plus lourdement sur les épaules des contribuables. Ainsi, un père qui a une famille à soutenir, de nombreux enfants à nourrir, à vêtir, à faire instruire, qui a le médecin à payer, etc., doit, chaque année, verser dans la caisse publique non seulement la contribution demandée à la fabrique et aux communautés, mais de plus:

- 1o) Le prélèvement général pour l'administration régulière de la municipalité;
 - 2o) Les taxes scolaires;
 - 3o) La rétribution mensuelle;
 - 4o) L'annuité des syndics de l'église;
 - 5o) Le prélèvement des marguilliers;
 - 6o) Pour plusieurs, une taxe d'affaires qui n'est pas la moindre.
- Tous ces impôts et le coût de la vie jetent le malaise, la gêne et l'anxiété dans plus d'un foyer.

Ajoutons que les contribuables paient le taux régulier pour leur éclairage électrique tandis que les Frères et les Soeurs ne payent qu'un prix infime.

Bref, les familles de Saint-Jérôme ne font pas plus fortune que les Frères et les Soeurs, loin de là. A Saint-Jérôme, à part de très rares exceptions, si toutefois elles existent, personne ne thésaurise. C'est pourquoi tous ont toujours compris, jusqu'ici, que chacun devait prendre sa part dans les dépenses occasionnées par des travaux nécessaires, d'utilité publique, dont tout le monde a besoin et profite.

Seulement, le conseil municipal se doit à lui-même de respecter la stricte justice et de ne pas outrepasser le droit qu'il a de demander une contribution à la fabrique et aux communautés.

Nous voulons être clairs. La part annuelle que le conseil demande à la fabrique et aux communautés dans le prélèvement du système électrique est, d'après nous, trop élevée. Les calculs qui servent de base à ce prélèvement portent sur le coût total de notre système électrique. Or, dans ce calcul se trouve le coût de l'installation destinée à l'éclairage des maisons. Il faudrait, pour la fabrique et les communautés, déduire le coût de cette installation puisque ces propriétés ne sont imposables que pour l'ÉCLAIRAGE PUBLIC, ce qui veut dire l'éclairage des rues. La loi et la simple justice demandent que le conseil municipal fasse, sans tarder, cette mise au

Les moujicks et le lac à brochets

(Apologue sibérien)

En un lac de commune, inconnu de maints lieux, Sardines et brochets communisaient au mieux, C'est-à-dire selon la mode poissonnière: Au fretin, les amours de la dent carnassière, Au fort, l'honneur d'un goût des boyards recherché, (Avant que les boyards eussent démenagé). La pêche à la sardine était jeu populaire: En mangeait qui voulait, gros et petit salaire. Autre chose, la pêche au bourgeois le brochet. Il évenait l'appât, la maille et le crochet. Sa capture coûtait des dizaines de roubles, Tout compté, temps, déveine et divers autres troubles. Le soviet voulait statuer sur le cas. Pour statuer poisson pas besoin d'avocats; Encore moins pour un poisson capitaliste. "Faisons nique aux ventrards et reformons la liste "Des comestibles plats", dit un sage en haillons. "A l'uniformité pieds et mains travaillons, "Supprimons le brochet à nos gueules trop fines, "Que tous, pour quelque temps, ne mangent que sardines, "Et le jour est proche, où, je m'en porte garant, "On prendra le brochet comme on prend le hareng. "Tant, le filet proscrit, il accroitra sa race, "Et des vieux préjugés, ne trouvant plus la trace, "Le prolétaire alors se gavera du mets "Qu'à l'époque maudite, il ne goûta jamais. L'ukase promulgué, le communisme en acte Ne tarda guère à voir l'effet du nouveau pacte. Le brochet, à loisir, pullulant et chassant, N'ayant nul ombrage et, le muffle présent, Partout où la sardine errait à l'aventure, Eut bientôt ruiné sa seule nourriture, La sardine partie, on devine la fin. L'autre, mauvais jeuneun, mourut de male faim. Ce lac, où, de brochets, on voulait une mine, On n'y prend aujourd'hui ni brochet ni sardine.

00-00

Contre les lois de Dieu que peuvant les humains? Leurs rêves de révolte ont de noirs lendemains. Des myopes mortels, qui scrutent la Sagesse? Quelques-uns de ses dons ne vont qu'à la richesse. Le diamant des rois s'élabore au charbon, La perle, au creuset d'eau de l'huître en sa prison. L'eau coule en tout pays et le charbon afflure, Mais perle et diamant cachent souvent un lurre. Au couvert d'ici-bas, chacun mange à son pot: Au peuple, la merluche, au riche le turbot. Pourquoi vouloir commun ce que Dieu voulait rare, Et prodiguer ce dont la nature est avare? La richesse en commun, le plus sot des projets. Témoins ces fous moujicks et leur lac à brochets.

NATURE.

point.

Autre chose: la ville demande à la fabrique et aux communautés une contribution pour l'aqueduc qui a été construit en 1900. Or, les revenus de l'aqueduc sont maintenant plus que suffisants pour rencontrer l'intérêt et le fonds d'amortissement de l'emprunt de \$90,000 effectué en 1900. Nous nous demandons si, dans ce cas, la ville peut quand même décréter un prélèvement spécial pour rencontrer des obligations que les revenus réguliers de l'aqueduc suffisent à payer? Il peut y avoir un doute sur ce point et il nous semble que le conseil devrait sans retard obtenir l'avis de juristes consultés afin de s'éclairer et de prendre une attitude conforme à la loi et à l'équité.

Nous comprenons que pour les contribuables en général il importe peu qu'ils aient à verser leurs taxes municipales sous forme de "prélèvement de l'aqueduc" ou de "prélèvement d'administration générale". En effet, si la ville n'avait pas les revenus qui lui donne le prélèvement de l'aqueduc, elle serait obligée d'augmenter le prélèvement général.

Mais cela n'est pas indifférent pour des contribuables tels que la fabrique et les communautés religieuses qui, elles, ne sont obligées de payer que les prélèvements concernant l'aqueduc, les rues, les cours d'eau et l'éclairage public.

Nos impôts municipaux sont lourds, c'est entendu, et nous ne cessons de le sentir et de le répéter. C'est pourquoi nous préchons avec sincérité et conviction la solidarité juste, équitable et nécessaire de tous ceux qui composent la famille municipale.

Mais nous disons à ceux qui gèrent nos affaires publiques que, pour eux, il serait économique, habile, pratique, utile et juste de considérer attentivement les points que nous venons de souligner et d'étudier la répartition des impôts à la lumière de la loi, du bon sens et d'une saine équité.

LE FRANC



En Australie

Le premier ministre de l'Australie, M. Hughes, a déclaré que les élections générales auront lieu à la date la plus rapprochée possible.

La position du gouvernement Hughes est assez précaire, par suite des attaques incessantes et énergiques d'une forte opposition.

Le chômage

Toutes les provinces sont représentées à Ottawa, où se tient en ce moment, sous les auspices du gouvernement fédéral, une conférence dont l'objet est de parer à la

crise de chômage qui s'annonce pour cet hiver. La plupart des provinces sont représentées par leur ministre du travail.

En plus des projets soumis à la conférence par le ministère, on s'attend à ce que plusieurs provinces présentent des suggestions comme va le faire le Manitoba qui désire soumettre une résolution concernant l'aide financière aux chômeurs mariés qui seraient disposés à s'établir sur des terres.

Le Manitoba, dit-on, ne se propose pas d'accorder aucun secours aux chômeurs célibataires durant l'hiver prochain.

Pendant que les représentants des provinces seront dans la capitale, le ministère fédéral du travail se propose de discuter avec eux certaines affaires du Bureau international du Travail, dont quelques-unes ont été, par ordre en conseil, placées sous la juridiction des gouvernements provinciaux, alors que les autres relèvent toujours du gouvernement fédéral.

Le congrès des médecins

Le congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord s'est ouvert à 9 heures du matin, hier, à Montréal.

A 10 h., à l'université, rue Saint-Denis, a eu lieu la séance d'inauguration. M. David, secrétaire provincial, a ouvert le congrès et le Dr Léo Parizeau, radiographe de l'Hôtel-Dieu, a fait l'éloge de Pasteur. Les séances d'études ont commencé dans l'après-midi.

La soirée a été réservée aux délégués français qui donnèrent lecture de leurs travaux.

A cinq heures, aujourd'hui, aura lieu la bénédiction et la pose de la première pierre de l'hôpital Notre-Dame, à l'angle des rues Maisonneuve et Sherbrooke. Un banquet sera donné à 7 30 heures à l'hôtel Windsor.

Ainsi qu'il a déjà été annoncé, l'après-midi du samedi sera consacré à une visite suivie d'une démonstration à Saint-Jean de Dieu. Un concert bonicaine terminera le congrès au Cercle universitaire, avec nos meilleurs artistes français et canadiens.

Effets pour le Canada du tarif Fordney

Les effets du tarif Fordney continuent à être contraires aux exportations de produits agricoles canadiens, d'après un rapport publié, ces jours-ci, par le ministère du commerce. Néanmoins, il y a une amélioration dans la situation comparée à l'année dernière.

Exportations juillet 1920	\$9,010,216
Exportations juillet 1922	2,634,468
Exportations juin et juillet 1920	14,398,017
Exportations juin et juillet 1921	3,478,753
Exportations juin et juillet 1922	6,625,989

NOUVELLE
EPI SIGN

5156,000

VILLE SAINT-JÉROME
Obligations 5 1/2%

\$73,500 jouissance 1er juillet 1922 — échéance 1er juillet 1923
\$82,500 jouissance 1er juillet 1922 — échéance 1er juillet 1923

TITRES: \$100, \$500 et \$1000 au porteur ou nominatifs.

Capital et intérêts semi-annuels (janvier et juillet) payable au siège social de la Banque d'Hydroclay, à Montréal, ou à sa succursale de Saint-Jérôme.

SAINT-JÉROME est à l'entrée de cette magnifique région des Laurentides. Sa situation lui a valu d'être surnommée "La Reine du Nord". Ville moderne, pourvue de tous les services nécessaires: eau, téléphone, éclairage électrique, protection contre l'incendie. En plus d'un commerce prospère, la vie économique de Saint-Jérôme est alimentée par plusieurs grandes industries, dont les usines de papier Rolland, établies en 1882, celles de la Ceroloidated Rubber et de la Regent Knitting, qui emploient 1200 personnes.

Tous renseignements, sur demande, à nos bureaux ou s'adresse: au Trésorier de la Ville.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER

MONTREAL 160, rue St. Jacques QUEBEC 74, rue St. Pierre
(MAISON FONDÉE EN 1801)

La diminution de nos exportations agricoles se remarque surtout pour le lait frais, la viande fraîche, le beurre, le bétail, la farine, les pommes de terre, la graine de lin. Ce tarif restera en vigueur jusqu'à ce qu'il soit remplacé par celui que l'on discute actuellement au congrès américain, lequel dans plusieurs cas sera encore plus désavantageux pour les agriculteurs canadiens.

Les liqueurs à meilleur marché

Les prix des liqueurs dans la province de Québec sont en moyenne de 60 pour cent inférieurs à ceux que le gouvernement de la Colombie-Anglaise impose à ses acheteurs.

Ce sont les rye whiskeys qui marquent la marge la plus prononcée. Le 50 gram qui vaut \$3 ici se vend \$5 en Colombie-Britannique; Walkers Club, (Impérial), \$330 ici, \$5.25 là-bas.

Champagne, bouteille d'une chopine, \$2.50 ici, \$4.25 sur les côtes du Pacifique. La plupart des liqueurs se vendent à meilleur marché dans notre province, mais un grand nombre se détaillent aux mêmes prix.

L'immigration a encore diminué

Ottawa.— Si les perspectives d'immigration sont maintenant encourageantes, les statistiques des quatre derniers mois ne le sont pas, comparées au nombre des étrangers qui sont venus s'installer au Canada l'année dernière, pendant la même période. Du mois de mai à la fin de juillet, l'immigration a été de 32,849 comparée à 49,926 de mai à août 1921.

Voici comment se divise notre immigration par pays :

	1921	1922
D'Angleterre.....	26,240	16,000
Des Etats-Unis.....	14,219	10,449
D'autres pays.....	9,477	6,400
Totaux.....	49,926	32,849

La diminution pour 1922 est la suivante par mois, avril 56 pour cent, mai 21 pour cent, juin 41 pour cent et juillet 8 pour cent.

Pensées

Se dévouer, c'est mettre son cœur dans son devoir, et rien de grand et d'efficace ne se fait dans la vie si le cœur n'y est pas. M. Chesnelong

Il est ridicule de s'emporter contre les fautes des autres, quand on a les siennes à corriger.

Saint Jean Chrysostome

Nous nous consolons rarement des grandes humiliations; nous les oublions. Vauvenargues

Les vices du prochain sont les flatteurs des nôtres. A. France

Mort de madame Henri Rolland

Les obsèques

De mercredi à samedi derniers, la gracieuse demeure de M. Henri Rolland a été envahie par une tristesse indicible. On y a vu défiler une longue suite de parents, d'amis, de connaissances, qui sont venus prier près de la dépouille mortelle de celle que la mort a enlevée si rapidement.

Dans cette maison que Mme Henri Rolland chérissait et ornait avec tant de sollicitude, elle a reposé, immobile et glacée, au milieu de toutes ces choses qui semblaient gémir avec les cours meurtris. *Sunt lacrimae rerum!*

Des fleurs à profusion s'entassaient autour d'elle. On aurait cru que toutes les fleurs de son parterre, si soigneusement entretenues par elle, avaient envahi la maison pour venir, elles aussi, se flétrir et mourir près d'elle...

Des centaines de messes et de nombreux télégrammes de condoléances, déposés près du cercueil, attestaient aussi le chagrin que cette mort a causé partout et la grande sympathie que recevait sans cesse M. Henri Rolland.

Aujourd'hui, cette maison est cloisée. La mort a détruit le bonheur de ce foyer charmant, mais elle n'aura pas raison de notre fidèle amitié, car la destructrice impitoyable n'a enlevé pas le souvenir de celle qu'elle a emportée, ni la sympathie attristée que nous exprimons de nouveau à M. Henri Rolland.

o o o

Les obsèques de la regrettée Mme Henri Rolland ont eu lieu samedi dernier, au milieu d'une foule émue, nombreuse et recueillie.

Toute la population de Saint-Jérôme et plusieurs personnes des localités voisines avaient tenu à cœur d'accompagner à sa dernière demeure cette femme si justement estimée.

A 9 h. 30, le cortège funéraire quittait le domicile mortuaire pour se diriger vers l'église paroissiale. En tête marchaient, rangés en forme de croix, les Chevaliers de Colomb du Conseil de Saint-Jérôme dont M. Henri Rolland est le Grand Chevalier; puis venaient deux voitures de deuil chargées de fleurs, offrandes diverses déposées sur le cercueil de Mme Henri Rolland.

Derrière le char funéraire marchaient les parents et une longue file d'amis.

Conduisaient le deuil : M. Henri Rolland, mari de la défunte; M. A. E. Poirier, ancien magistrat, son demi-frère; MM. S. J. B. Rolland, son beau-père; D. O'Shea, son beau-frère; Charles Hurtubise, son neveu; Jean, Olivier, Achille Rolland, l'honorable juge Thibault, Charles Edouard Marchand, avocat, ses beaux frères; M. Octavien Rolland, Léon et Pierre Rolland, Rolland Préfontaine, Jules Clément, Arthur Letondal, Henri Letondal, Rolland et Edouard Rinfret, Jean-Paul Rolland, Jean-Charles Marchand, J.-H. et Victor Archambault, G.-H. Marsolais, notaire, tous parents de Mme Henri Rolland.

Parmi la très nombreuse assistance, nous avons remarqué :

MM. Léonidas Jabbie, de la maison J.-B. Rolland & fils, de Montréal, Calixte Ehtier, député de Laval-Deux-Montagnes, Jules-



PRIMUS
Le Thé par excellence

Noir ou vert

est le plus fin, le plus aromatique et le plus recherché des thés.

L. CHAPUT, FILS & Cie, Limitée MONTREAL

Edouard Prévost, député de Terrebonne, A. Vaillancourt, président de la banque d'Hochelega, C.-A. Wilson, avocat, Dr Raoul Masson, M. Tellier, de Montréal; MM. Joseph Fortier, prêtre, Achille Fortier, Joseph Langlois, régulateur, Donat Lalonde, avocat, Horace Barcelo, de Sainte-Scholastique; Louis Parent, de Sainte-Agathe; Gaetan Valois, notaire, de Lachute; Hercule Masson, de Terrebonne; MM. R. Castonguay, maire de la ville de Saint-Jérôme, J. E. Parent, Léopold Nantel, Jean Simard, Alfred Viau, O. Millette, H. Girardeau, C. Taillon, Adrien Clermont, échevins; M. Janvier Corbeil, maire de la paroisse de Saint-Jérôme, et tous les citoyens les plus notables de Saint-Jérôme.

Durant le parcours, entre la demeure de M. Henri Rolland et l'église, une foule silencieuse, émue, se joignit au cortège. L'église fut remplie par cette multitude d'amis qui tentait à accorder à la morte regrettée et à son mari éploré l'hommage de leur souvenir fidèle et de leur sympathie.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Brousseau, curé de Saint-Jérôme, M. l'abbé Matte, vicaire, célébra ensuite le saint sacrifice et donna l'absoute, assistés des abbés Marsolais, curé à Sainte-Sophie, et J. Lesage, curé à Ste-Adèle.

Dans le sanctuaire, on remarquait M. l'abbé Brousseau, curé, MM. les abbés Brien et Lusier, vicaires, l'abbé Maréchal, curé à Sainte-Marguerite du Lac Masson, le Père Monette, S. J., de Montréal, les abbés Lemay et Chartrand, de Sainte-Thérèse.

La messe des morts fut exécutée par le chœur de Saint-Jérôme. A l'offertoire, M. Jean-M. Magnan, baryton, de Montréal, chanta l'émouvant *Pie Jesu, Domine*, de Gounod. A la fin du service, le *Crucifix*, de Faure, musique majestueusement simple composée sur les paroles sublimes de Victor Hugo, fut exécuté par MM. Magnan et Valade, de Montréal.

L'inhumation eut lieu dans le terrain de la famille Rolland, au cimetière de Saint-Jérôme, où, à l'issue du service funèbre, une foule encore nombreuse escorta la dépouille mortelle.

Sur le bord de la tombe de Mme Henri Rolland, située à l'ombre de la grande croix du cimetière et dans un bosquet de pins toujours verts, furent psalmodiées les dernières prières liturgiques, puis ce fut le dernier adieu :

REQUIESCAT IN PACE!

LA PREMIERE

La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) a été la première :

1o à garantir et placer des emprunts d'entreprises canadiennes françaises. Pendant que d'autres drainaient les économies de la province de Québec vers l'étranger, elle inaugura chez nous un nouveau système de finance qui est en voie d'enrichir à la fois industriels et épargnants.

2o à déconseiller aux Canadiens-français la spéculation sur les changes. L'expérience de ces derniers temps prouve que c'est elle qui avait raison.

3o à mettre les Canadiens-français en garde contre la spéculation "sur marge" telle qu'elle se pratique généralement à la Bourse.

Sans jamais déroger à ce programme, la maison Versailles-Vidricaire-Boulais a placé pour le compte de sa clientèle plus de cinquante millions qui rapportent aujourd'hui en moyenne de 6 à 7%. — Avec \$100 d'économies vous pouvez devenir un de ces clients, car ces obligations sont du montant nominal de \$1000, de \$500, ou de \$100.

Demandez en particulier tous renseignements sur obligations 7% première hypothèque de CARON FRERES (INC), de LEGARE, de LAMONTAGNE.

Belle soirée agricole à Saint-Jérôme

L'école du Cordon, silencieuse et déserte depuis juin, a repris soudain son activité la semaine dernière.

Par un beau soir étoilé, on apercevait aux alentours de l'école la silhouette des bons cultivateurs du Cordon qui attendaient gaiement, en fumant un bon pipe, l'arrivée des conférenciers.

Ceux-ci se présentèrent un peu plus tard. Après avoir échangé avec l'assistance quelques paroles amicales, fermiers et fermières prirent place aux pupitres tout à fait modernes que contient maintenant cette enceinte vieillie qui a vu maintes générations se succéder.

L'agronome du district, M. Arthur Landry, présente d'une manière tout à fait habile le principal conférencier, M. A.-J. Tardif, de la division de la botanique du gouvernement fédéral.

M. A.-J. Tardif, conférencier des plus agréables à entendre, exposa son sujet avec beaucoup de clarté. Il parla de la culture de la pomme de terre, une heure durant, fit ressortir l'importance qu'il existe pour les cultivateurs du comté de Terrebonne de toujours produire des pommes de terre de variétés pures et recommandées. M. Tardif voudrait que le comté de Terrebonne devienne un centre reconnu pour la qualité supérieure de ses pommes de terre.

Vint ensuite M. Nap. DeLadurantaye, expert du département provincial, qui parla de l'importance de la saine construction rurale. Il loua les avantages ou plutôt la nécessité d'une bonne ventilation et de celle non moins grande qu'ont les animaux de recevoir une quantité de lumière aussi grande que possible.

M. Léo. Tassé, assistant-agronome du district, parla d'apiculture. Il fit ressortir la nécessité de renouveler chaque année l'âme dirigeante de la ruche, parce qu'il est reconnu, dit-il, qu'en vieillissant, la reine perd beaucoup de sa fécondité première.

M. Art. Landry remercia en termes aimables les conférenciers et les réunit à venir au Cordon où ils sont toujours assurés d'une assistance nombreuse, intéressée et sans préjugés. Avant de partir, il invita M. Tardif, réputé par son art de dire, à raconter une histoire de son vieux temps, ce que celui-ci fit sans tarder.

Qui de ceux qui l'ont entendue ne rit pas encore à se la rappeler!

LE RETOUR A LA TERRE

Gaspé et Bonaventure

EMPARONS-NOUS DU SOL

Veillez les paroisses nouvelles où il y a de la colonisation.—Paroisses et missions. Comté de Bonaventure.

ALVERNE — (Stigmates de Saint-François) - Comté de Bonaventure - Mission fondée en 1897 et desservie de Sainte-Anne-de-Restigouche. La chapelle est construite sur le rang B du canton de Mann, à 7 milles environ de Sainte-Anne. La station la plus rapprochée est Cross Point, sur le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs. La population actuelle est de 137 âmes.

Il se trouve des lots disponibles sur les rangs I, II, III, IV, V, VI, A. et B. Le sol est généralement de bonne qualité, le canton est déjà pourvu de bons chemins.

ANSE AUX GASCONS — (Ste Germaine) Bureau de Poste "Gascons". Comté de Bonaventure - La paroisse de Sainte-Germaine de l'Anse-aux-Gascons a été érigée en 1900. Elle comprend une partie du canton de Port-Daniel. L'église est construite sur le lot 6 du rang I, partie Est, du canton de Port-Daniel, à 5 milles de Port-Daniel. La population est de 1,145 âmes.

Il se trouve des lots non vendus sur les rangs V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV et XV du canton de Port-Daniel. En général le sol est d'assez bonne qualité.

ESCUMINAC — (Saint-Antoine-de-Padoue) Comté de Bonaventure - Connue aussi sous le nom de Pointe-à la Carde. Cette mission, fondée vers 1897, est desservie de Sainte-Anne-de-Restigouche. Elle comprend la partie ouest de la Seigneurie de Shoobred, la partie est du canton de Mann et la partie sud-ouest du canton de Nouvelle. La population est de 97 âmes. Il se trouve des lots non vendus sur les rangs I à V et sur les rangs Centre, Est, Nord et Escuminac du canton de Nouvelle et sur les premiers rangs du canton de Mann.

Le sol est de qualité supérieure dans le canton de Mann et généralement propre à la culture dans le canton de Nouvelle.

PORT DANIEL — (Saint-Georges) Comté de Bonaventure - Bureau de Poste "Port Daniel Est". C'est une ancienne paroisse puisqu'elle a été érigée civilement en 1861. Elle comprend une grande partie du canton de Port-Daniel. Deux municipalités se partagent le territoire de la paroisse religieuse : Port-Daniel-Est et Port-Daniel-Ouest. Le village est bâti sur la rive Est de la Baie de Port-Daniel, rang Nord du Havre. La population est comme suit : Port-Daniel-Est 814, et Port-Daniel-Ouest 1020.

Le sol du canton de Port-Daniel Est est

d'une bonne qualité; la partie ouest surtout, est très avantageuse à la colonisation. Il se trouve des lots non vendus sur les rangs V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XIV et XV.

ST ALPHONSE-DE-CAPLAN — Comté de Bonaventure - C'est une paroisse dont les premiers établissements remontent à 1892. L'érection civile de la paroisse a été faite par proclamation du 9 juillet 1901. Elle comprend une partie du canton de Hamilton. L'église est construite entre les rangs VII et VIII entre les lots 6 et 7, à 8 milles environ de la station Caplan, sur le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs. La population est de 650 âmes.

Le canton de Hamilton est traversé par la rivière Bonaventure. Le sol est généralement cultivable. Il y a de la colonisation à faire sur les rangs V, VI, VII, VIII, I Est et I Ouest. L'on trouve aussi quelques terres à vendre, en partie défrichées.

STE ANNE DE RESTIGOUCHE — Bureau de Poste "Restigouche" - Comté de Bonaventure - Cette mission est comprise dans les limites du canton de Mann, érigée par proclamation du 1er janvier 1842. La mission de Restigouche a été desservie par des missionnaires de 1845 à 1894. Les PP. Capucins la desservent depuis cette date. La chapelle est construite sur les bords de la rivière Restigouche, à 4 milles de la station de Cross Point, sur le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs. La population actuelle de la municipalité de Mann est de 395 âmes. Les établissements fondés par les Pères Capucins dans le canton de Mann sont susceptibles de développement par la colonisation, de même que Sainte-Anne-de-Restigouche. Les terres du canton de Mann sont

Bébé Pleure-t-il?

Il est souvent difficile d'en trouver la cause: ça peut être les dents ou l'estomac, mais, dans de nombreux cas, c'est une irritation de la peau aggravée par l'emploi d'un savon ordinaire.

Le remède alors est des plus simples. Des heures de souffrance, pendant des nuits entières, ont été évitées par des mères qui ont exigé et employé le Savon "Baby's Own Soap."

Certes, il coûte un tout petit peu plus cher que d'autres, mais quatre générations de mères canadiennes sont là pour attester de sa pureté, de son action bienfaisante sur la peau délicate des bébés et du subtil parfum de fleurs qu'il laisse lorsque bébé sort de son bain.

Cela vaut vraiment la peine de payer 15 sous le morceau (un petit peu moins si vous achetez une boîte de 3 morceaux) prix de détail du "Baby's Own Soap."



Vous apprécierez toujours l'exquis saveur des

— et, au point de vue de la valeur nutritive, le pain est leur seul rival.

MCCORMICK'S
JERSEY CREAM SODA BISCUITS

de qualité supérieure. L'accès à tous les rangs est facile par le chemin de chantiers et les routes faites par le gouvernement.


SAINT-GODEFROI — Comté de Bonaventure - Cette paroisse a été fondée en 1873. L'érection civile de Saint-Godefroi date du 10 février 1874. Elle comprend une partie du canton de Hope. C'est une paroisse assez ancienne, mais elle peut s'étendre et donner naissance à un autre groupe important. L'église est bâtie sur le lot 24 du rang 1, du canton de Hope sur le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs. La population actuelle est de 702 âmes.

La terre de ce canton est généralement propre à la culture. Les 4 premiers rangs sont colonisés. Il se trouve des lots non vendus sur les rangs V à X.

(à suivre)

MESDAMES : Vous trouverez à Saint-Jérôme, chez E.-L. Auger, tout ce qu'il y a de plus chic et de la dernière nouveauté en Robes, Costumes et Manteaux pour l'automne et l'hiver. Le choix est comparable aux grands magasins de Montréal. Nos Manteaux et Costumes garnis de fourrures sont de toute beauté. Venez voir, vous êtes cordialement invités.

E.-L. AUGER.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co. Inc. 129 West 24th Street New-York, U. S. A.

Toujours Uniforme en Qualité

LE THÉ "SALADA"

est délicieux

Sa vente dépasse celle de tous les autres thés en paquets de l'Amérique du Nord.



rapidement obtenues par l'emploi du

GENTIN

(LE BON TONIQUE)

Son heureuse composition en fait le plus puissant des toniques. Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et aux personnes débiles et délicates.

Le Gentin, purement végétal, est originaire des Montagnes Rocheuses où les Sauvages Sioux l'employaient pour COMBATTRE LA MOLLESSE DES CHAIRS—SE DONNER DE LA RESISTANCE. En vente partout \$1.00 la bouteille

LA COMPAGNIE GENTIN, LIMITEE, 482, RUE SAINT-PAUL OUEST, MONTREAL.

Mandats de Voyageurs

Boîtes de sûreté et Gardes des valeurs

Caisse de Noël

Change domestique et étranger.

Conseils Pratiques

Chaque dollar déposé en banque est un pas vers l'indépendance et le succès.

LA BANQUE D'HOCHELAGA
Fondée en 1874

Succursale de St-Jérôme, A. C. HÉBERT, Gérant.

Autre succursale à St-Hippolyte

"La saveur qui trouve faveur"

LE WHISKY CANADIEN

Royal Reserve

possède un caractère distinctif bien personnel

Embouteillé sous la supervision et la garantie du gouvernement

REMERCIEMENTS

— Monsieur Henri Rolland très touché des témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil, prie ses amis de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

LE CERCLE DES FERMIERES DE SAINT-JANVIER

— Le cercle des Fermières de Saint-Janvier aura son exposition annuelle à Saint-Janvier même, dimanche prochain après midi, dans la maison d'école du village.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

— On sait que la pression de l'eau de la Aqueduc est faible par moment.

— On donne l'agrandissement de la ville et l'augmentation de notre population, l'aqueduc peut à peine suffire actuellement aux besoins de tout le monde.

— Nous conseillons à toutes les familles de ménager l'eau et de ne pas laisser couler les robinets sans nécessité. Il se perd une quantité d'eau considérable à cause de la négligence de plusieurs et du mauvais état d'une foule de robinets.

— Si l'on avait des compteurs pour l'eau comme pour l'électricité, on serait plus ménager et plus soigneux.

— M. Napoléon Millaire, de notre paroisse, qui a été blessé par un boeuf, le 10 août dernier, est mort, cette semaine, à l'Hôtel Dieu de Montréal.

— C'est mardi prochain qu'aura lieu, à Saint-Jérôme, l'exposition de la société d'agriculture du comté de Terrebonne.

— Il est à espérer qu'un grand nombre de personnes visiteront cette exposition qui promet d'être fort intéressante.

MARIAGE

— Lundi dernier, M. René Lauzon a épousé Mlle Emélie Corbeil, de Saint-Antoine.

— Les nouveaux mariés ont fait leur voyage de noces à Ottawa.

— Nos meilleurs souhaits de bonheur.

— La rentrée des classes a eu lieu dans nos différentes écoles, cette semaine. Le nombre d'élèves au convent, au collège et à l'école maternelle est considérable.

— M. et Mme Gustave Léonard sont revenus dimanche, de leur voyage de noces. A l'occasion de leur retour, M. et Mme J.-E. Leduc, parents de Madame Léonard, ont donné une brillante soirée à laquelle un grand nombre de parents et d'amis de Saint-Jérôme et d'ailleurs ont pris part.

— M. Laurent Desjardins, notaire, de Montréal, était à Saint-Jérôme, dimanche dernier.

— M. et Mme Jacques Rivard sont retournés à Guelph, Ontario, après avoir passé une quinzaine chez les parents de Mme Rivard, M. Adrien Rochon.

— M. Ernest et Mlle Adrienne Rochon sont partis pour un voyage d'excursion à Guelph, Ont., et aux Etats-Unis.

— M. Bruno Rochon est de retour d'un voyage dans l'Abbitibi et aux chutes Niagara.

— Des courses de chevaux ont eu lieu ici, dimanche dernier, et ont attiré une grande affluence de spectateurs.

— Un grand "Field Day" aura lieu sur le terrain de "base-ball", dimanche prochain.

— Des prix seront distribués aux joueurs qui se distingueront le plus, soit au meilleur coureur, au meilleur frappeur, au meilleur lanceur, etc. Cette exhibition aura lieu à 1 h. 30, avant la joute de base-ball qui commencera à 2 h. 30.

— Le "Tetrault Shoe", avec Camille Crevier comme lanceur, a battu le "Saint-Laurent" par 1 à 0, il y a quinze jours, et le "Longueuil" par le même score. Cela nous promet une partie très intéressante.

— M. James Dunningan, chef de gare du Canadien-National, et sa famille, sont revenus d'un voyage d'agrément de quinze jours à Cacouna, La Malbaie, etc. Ils ont fait le trajet en automobile.

— Un bon nombre de Chevaliers de Colomb de Saint-Jérôme sont allés, dimanche dernier, à Mont-Laurier où avait lieu la réception de nouveaux membres de leur Ordre. Le voyage fut des plus agréables.

— On nous informe que la faible lumière électrique que nous avons depuis quelques jours est due au bas niveau de l'eau de la rivière.

— Nous espérons que cet état de choses, causé par le manque de pluie, cessera bientôt, car c'est une pitié d'être éclairés comme nous le sommes depuis que temps.

— La population de la ville de Saint-Jérôme, d'après le recensement fait par les employés du bureau municipal est de 5953. C'est une augmentation de 416 sur l'année dernière.

— M. l'abbé Armand You, a été nommé vicaire à Saint-Jérôme.

— M. l'abbé Moïse Paiement, est nommé aumônier au collège de Saint-Jérôme.

A LOUER

— La propriété "Oasis" occupée actuellement par M. Siméon Lamarre.

— Prière de s'adresser immédiatement à M. Lamarre qui a aussi à vendre quelques meubles, des poêles, etc.

— A VENDRE: Une armoire et un sofa. Très bas prix. S'adresser à l'AVENIR DU NORD

MESSIEURS:

— Vous trouverez toujours chez E.-L. Auger, un grand choix pour vos habits et pardessus d'automne et d'hiver à des prix très bas. Aussi habillements et pardessus faits sur mesure dans l'espace de huit jours. Votre visite est sollicitée.

Les petits comptes

LES petits comptes sont les bienvenus dans toutes les succursales de la Banque. Les clients de toutes les classes sociales sont traités et reçus avec une considération égale.

Succursales dans toutes les agglomérations importantes du Canada
Département d'épargne dans toutes les succursales

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

— LOGEMENT A LOUER, système à eau chaude, possession immédiate, 162 rue Saint-Georges. S'adresser à M. Geo. A. Langlois, pharmacien, coin du marché.

— ON DEMANDE deux bons agents, bonne commission, pouvant se faire \$35. à \$50. par semaine. Catalogue gratuit. — Canadian Economic General, Boite Postale 365, Montréal.

DE L'APPETIT. — Voulez-vous avoir de l'appétit immédiatement ou dans un mois? Si vous voulez en avoir immédiatement prenez le TONIQUE LELUT, ses effets sont immédiats, et dans un mois vous aurez engraisé de 3 à 5 livres. Quel résultat!
Dépositaire: PHARMACIE J. E. MARCOUX.

SILOS A VENDRE—50 à 100 TONNES.— Epargnez la commission en achetant du manufacturier. PAPIERVILLE MILLER CO. LTD., Papineauville, P. Q.

— L'hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe est un établissement recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur, près de la rivière du Nord. Table excellente, chambres spacieuses, écuries bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.
118 et 120, rue Labelle, Saint-Jérôme.

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit: fêtes, naissances, mariages, décès, etc.? Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choix sur catalogue.

MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE
On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des kodaks et tous les accessoires voulus pour aide de la photographie.

IMPORTANT

Q. — Ou peut-on se procurer un PARFUM doux, agréable, discret et persistant?

R. — Adressez vous à la Pharmacie J.-E. Marcoux, et demandez le parfum les "TROIS FLEURS".

A VENDRE. — Une propriété avec grand magasin en briques, située rue Saint-Georges, en face du marché.
S'adresser à M. J.-E. PREVOST, Saint-Jérôme.

— Le parfum le plus en vogue est le nouveau parfum GRISSEZ MOI, 35 cts l'échantillon. Demandez le sachet donné gratis à la pharmacie Langlois.

Condoléances

Sainte-Scholastique, le 31 août 1922
A une assemblée spéciale des Chevaliers de Colomb, conseil 1892, section de Sainte-Scholastique, la résolution suivante a été votée sur proposition du Frère Donat Lalande:

— Les Frères Chevaliers de Colomb de Sainte-Scholastique ont appris avec une grande surprise et une douloureuse émotion le décès de l'épouse distinguée du Frère Henri Rolland, Grand Chevalier du conseil 1892.

— Ils le prient d'accepter, dans cette grande épreuve qui le frappe, l'expression de leurs condoléances et sympathies les plus sincères et de croire qu'ils s'associent bien cordialement au deuil profond qui l'afflige.

DONAT LALANDE,

Président de la section

Sainte-Scholastique

Copie certifiée par le secrétaire de ladite section,

Dr S. LAMARCHE

Le soulagement des maux d'estomac est trouvé

M. Norbert Lessard, 206, rue Plessis, à Montréal, fait retentir des paroles d'espoir pour les millions de malheureux et de malheureuses qui sont les victimes des maux d'estomac. M. Lessard a été lui-même une victime des maux d'estomac sous leur pire forme et il s'est remis sur pied en prenant du Tanlac. Il s'exprime comme suit:

"Pendant trente-deux ans, il me fut impossible de goûter en paix de ce que l'on appelle un repas complet. Rien de ce que je mangeais ne me réussissait. J'avais mal dans les reins. J'avais des étourdissements et j'étais si nerveux que j'appréhendais l'approche de la nuit. Depuis que je prends du Tanlac, j'ai l'impression d'être devenu un tout autre homme."

Les aliments non digérés fermentent dans l'estomac et bientôt l'organisme tout entier est rempli de poisons. Le Tanlac a été composé pour remettre l'estomac à son état normal et reconstruire l'organisme tout entier. Des millions de personnes ont partout affirmé son action bienfaisante. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui même.

On trouve du Tanlac dans toutes les bonnes pharmacies.

AVIS

Demande de soumissions pour la construction d'une école à Saint-Faustin Station

La commission scolaire du canton Wolfe recevra jusqu'au samedi 16 septembre 1922, à six heures de l'après-midi, au bureau du secrétaire-trésorier, des soumissions cachetées pour la construction de l'école de l'arrondissement No 8 du canton Wolfe, à Saint-Faustin Station.

Les plans et devis sont visibles au bureau du secrétaire-trésorier, à partir de la date de cet avis.

La commission se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute soumission.

— Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté de 10 %.

Donné à Saint-Faustin Station, ce 6 septembre 1922.

Ed. BIRON,

Secrétaire trésorier

A VENDRE — Un terrain de 135 par 130 pieds, avec maison et autres dépendances aussi un bon tombereau, un attelage de travail et une vache à lait, le tout pour \$900. S'adresser à B. GERMAIN, Saint-Antoine.

ARGENT.

La Caisse de Dépôts à Primes paye 6 p. c. d'intérêt à ses déposants (3 p. c. tous les six mois) et leur attribue de plus, chaque année, une prime de 4 p. c. Elle a aussi à vendre un nombre limité de ses actions privilégiées. Renseignements fournis à demande. Ecrivez ou venez à 23, rue Saint-Jacques, Montréal.

FONDATEURS, 2919: Honorable A. Turgeon, — L. A. Lavalée, Fr. C. Laberge, Chs. Duquette et autres.

ADMINISTRATION: — Honorable A. Turgeon, président; L. H. Taché, gérant; I. Clément, secrétaire-trésorier.

VIN
"ELIXIR TONIQUE"
DE J.-EMERY CODERRE, M. D.

LES VÉRITABLES PRÉPARATIONS DU DR CODERRE PORTENT SA PHOTOGRAPHIE, COMME CI-HAUT, ET SA SIGNATURE, COMME CI-CONTRE, EN CARACTÈRES INDIENS.

A L'IODURE DE QUININE IODURÉE
FORMULE: Traitée élémentaire de matière médicale et guide pratique des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence.
DOSE: — UN VERRE À VIN, AVANT OU APRÈS LES REPAS.

MANUFACTURÉ PAR LA
COMPAGNIE MÉDICALE DU DR CODERRE,
MONTREAL.

LE VIN DU DR CODERRE

Est préparé sous notre direction avec la liqueur d'iodure de quinine iodurée qui en fait la base; et, cet Elixir est administré avec succès depuis plus de 70 ans, comme en fait la preuve le certificat qui suit et signé par les grandes autorités médicales de ce temps-là.

Le vin Elixir Tonique du docteur Coderre est employé dans tous les cas qui réclament l'emploi d'un tonique altérant et peut être continué sans inconvénient.

L'iode qu'il contient en fait le remède par excellence pour remplacer l'huile de foie de morue chez tous les tuberculeux, les rachitiques et les scrofuleux.

Les anémiques, les personnes qui souffrent de maladies de la peau, de dartres, de boutons dans la figure, de démangeaisons, de débilité générale et d'appauvrissement du sang, trouvent dans ce médicament toutes les qualités curatives que les médecins dont les signatures suivent en réclament.

Attestation irrécusable de médecins célèbres, anciens professeurs d'Université bien connus à Montréal par leur science, en faveur de l'Elixir Tonique du Docteur Coderre.

Nous soussignés, médecins, après avoir pris communication de la composition de l'Elixir Tonique du docteur Coderre, tel que ci-dessus, certifions que ce Tonique est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement de maladies qui réclament l'emploi combiné des agents toniques altérants.

- | | | |
|-------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| HECTOR PELLETIER, M. D. | THOS. D'ODET D'ORSONNENS, M. D. | J. G. BIBAUD, M. D. |
| ALEX. GERMAIN, M. D. | J. P. ROTTOT, M. D. | D. W. ARCHAMBAULT, M. D. |
| J. A. ROY, M. D. | A. T. BROUSSEAU, M. D. | O. RAYMOND, M. D. |
| E. H. TRUDEL, M. D. | P. A. C. MUNRO, M. D. | A. P. DELVECCHIO, M. D. |
| L. B. DUROCHER, M. D. | P. BEAUBIEN, M. D. | |

En vente chez tous les marchands des villes et des campagnes.
COMPAGNIE MEDICALE DU DR CODERRE, 482, RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL.

Si cette VACHE PARLAIT voilà ce qu'elle vous dirait:

Le lait est en vente partout. Il s'en trouve du bon et du mauvais, du pur et du contaminé. Parfois d'une grande valeur nutritive, il est aussi souvent très pauvre et il se conserve, ou ne se conserve pas.

Mais la ménagère soucieuse de sa réputation d'habileté, qui exige et obtient toujours cent sous valant, pour cent sous de déboursé, qui protège sa famille contre les dangers du lait ordinaire, et n'emploie que du lait éprouvé.

Cette femme aura toujours dans sa cuisine un ample approvisionnement de Lait St. Charles "avec toute sa crème."

Pur, sans danger, riche, toujours frais, nourrissant, commode, économique, ce lait remplace en toute chose le lait ordinaire!

Dès aujourd'hui, achetez-en quelques bidons, chez votre épicière. "Emballage approprié à tous les besoins."

MAYONNAISE SANS ŒUF. — 3 cuillerées à soupe Lait St. Charles, non dilué; 1/2 cuillerée à thé sel; 1/4 cuillerée à thé poivre; 1/4 cuillerée à thé moutarde; 2 cuillerées à soupe vinaigre fort; 1/2 tasse huile à salade quelconque.

Mélanges les épices, ajoutez le lait, puis l'huile, graduellement, en battant avec un fouet à œufs, puis le vinaigre, toujours en battant. S'emploie comme toute autre mayonnaise. Mise dans un bocal à couvercle et dans un endroit frais, elle se conserve indéfiniment.

Demandez la Cuisinière Borden, expédiée FRANCO. Ecrivez à The Borden Company, Limited, Montréal.

Borden's ST. CHARLES MILK
Lait de Campagne Pur avec toute sa Crème

PEG TOP

LE BON VIEUX CIGARE

De Nouveau à

5¢

Qualité Strictement Maintenu

CIGARE

Un Placement—Pas une Spéculation

Le "Super-Gas" est le produit qui a fait ses preuves, non pas une théorie ou une expérience. Le procédé de manufacture est breveté au Canada, et contrôlé pour le Dominion du Canada par la Red Star Refineries Limited, de Montréal.

L'énorme succès du "Super-Gas" aux Etats-Unis et le marché toujours s'élargissant pour ce produit au Canada, indiquent clairement quels splendides profits seront réalisés par ceux qui placeront leur argent dans cette "Compagnie Canadienne de Raffinerie de Pétrole pour Canadiens."

A la seule fin de vous montrer par chiffres ce que l'on peut attendre d'un placement en actions des Raffineries Red Star Limited, voici un estimé très conservateur.

Se basant sur une production quotidienne de 1,000 barils de Super-Gas, des raffineries expérimentées estimant que les profits nets actuels sur les actions ordinaires, déduction faite de 25% sur les actions privilégiées, seront de \$1,336,650.

Et sur un rendement de 2,000 barils par jour, après que 85% auront été payés sur les actions privilégiées: \$3,164,500. D'après ces estimations, les actions ordinaires de la Compagnie devraient rapporter de 35% à 70% par an — et ce pour une seule raffinerie, alors qu'on projette d'en établir d'autres en d'autres endroits du Canada.

Le procédé "Ramage" est employé par une des plus grandes compagnies d'huile des Etats-Unis qui a un actif de plus de \$30,000,000. Cette compagnie augmente constamment sa production de Super-Gas, et se prépare présentement à construire une autre raffinerie de 10,000 barils pour répondre à la demande.

La plupart des gazolines qui se vendent de nos jours sont un mélange de plusieurs liquides d'hydrocarbure, dont une partie ne brûle que quand le moteur est très chaud, et dont une partie ne brûle pas du tout.

Le procédé "Ramage" produit un SUPER-GAS, c'est-à-dire un hydrocarbure contenant la proportion voulue d'hydrogène et de carbone pour produire une explosion immédiate. Au témoignage de gros consommateurs, elle est de 20% plus efficace, c'est-à-dire qu'elle fournit un parcours de 20% plus considérable pour un gallon d'essence, et qu'elle dépose moins de carbone et donne plus de vigueur et "élan".

Il y a une foule de personnes qui en économisant un peu, peuvent facilement souscrire à la présente émission d'actions Red Star Refineries Limited, et les formations données ici peuvent être réalisées en pratique. Nous croyons pour notre part qu'elles seront dépassées. D'autres compagnies de raffineries d'huile ont, avec des procédés moins efficaces, fait de plus grands profits que ceux mentionnés plus haut. Nous voulons faire de la Red Star Refineries Limited, une entreprise "appartenant au peuple du Canada et vouée à son service".

Veuillez au moins nous donner la chance de vous expliquer la chose en détail. Envoyez les coupures. Cela ne vous oblige rien.

La Red Star Refineries Limited, a acheté une étendue de terrain, à Montréal-Est, sur le bord de la rivière, et se prépare à y ériger une raffinerie moderne et des plus efficaces, avec l'outillage voulu pour utiliser le procédé "Ramage".

Ce procédé est breveté au Canada et porte le No. 221,116, et le permis de fabrication (accordé) porte le No. 243,072.

La première raffinerie est destinée à produire 1,000 barils, soit 35,000 gallons, mesure Impériale, par jour. Le travail commencera quand les premiers "convertisseurs" de 250 barils seront installés, car on s'attend que des profits substantiels seront obtenus même de ce point de départ.

Le capital de la Red Star Refineries Limited est fixé à \$2,000,000 Actions Préférées 8%, \$500,000 Actions Préférées Classe B. 15%, \$300,000 Actions Communes.

Pour financer la Raffinerie de Montréal-Est, la compagnie offre à la souscription publique, du stock d'actions restant en possession de la trésorerie. \$500,000 des actions préférées 8% ci-dessus, \$300,000 des actions préférées Classe B. \$300,000 des actions communes.

Ce stock est offert par unité de composant de 2 Actions Préférées 8%, 1 Action Préférée Classe B. 15%, 1 Action Commune.

soit 4 actions, tel que détaillé ci-dessus pour \$25. par unité.

Dans le but de constituer un groupe représentant les détenteurs d'actions largement réparti entre les hommes d'affaires substantiels ou influents du Canada, la compagnie a constitué un Comité de Délégations composé de 300 actionnaires qui seront d'un aide très important envers la compagnie dans l'exercice de ses opérations. Le Comité de Délégations sera en contact avec les affaires intérieures de la compagnie et participera substantiellement dans les profits.

Si vous êtes actionnaire dans la compagnie de laquelle vous achetez votre gasoline, achetez des "Actions Red Star" et jouissez de votre part des gros profits que cette nouvelle compagnie est certaine de réaliser. Au moins, envoyez le coupon et lisez la brochure sur le "Super-Gas." Ce que c'est et pourquoi les propriétaires de voitures automobiles l'achètent plus vite qu'il ne peut être raffiné. Pourquoi chaque action du Capital prouvera être un placement de premier ordre.

THE RED STAR SALES COMPANY, LIMITED, Edifice Canada Cement, Montréal.

Veuillez avoir l'obligeance de m'envoyer votre brochure sur le "Super Gas" ainsi que la complète description de votre compagnie et de son plan de Comité de Délégations. Ceci n'implique aucune obligation de quelque espèce que ce soit, de ma part.

Nom _____ Adresse _____

Capital de la Compagnie

Répartition Financière

Comité de Délégations

Raffineries Red Star, Limitée, Edifice Canada Cement, Montréal.

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5 1/2 pour cent d'intérêt

Emis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5 1/2 pour cent, payables semestriellement:

- (a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.
(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTERET A CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILEGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING, Ministre des Finances.

THEO. DAOUST L.J.T. DECARY ARCHITECTES

EVALUATIONS SVR PROPRIETES ET FEUX 61 RUE ST. JACQUES—MAIN 5191 MONTREAL

A VENDRE — Maison à vendre, avec terrain de 60 pieds de largeur par 104 de profondeur, située rue Sainte Thérèse, faisant face à la rivière du Nord, à 5 minutes de la Dominion Rubber Co. et à 10 minutes de l'église. S'adresser à M. Honorat Lepage.

Cachets du Dr Fred Demers contre tous maux de tête

Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces. N'en acceptez aucun à moins que le nom "DR FRED DEMERS" ne soit gravé sur chaque cachet. Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

Charles Larin

Peintre - Décorateur Entrepreneur général Téléphone St. Louis 2291 166, rue Christophe-Colomb, MONTREAL

OBLIGATIONS Municipales et Scolaires

A 5-10 ET 15 ANS ACHETES ET VENDUES

Nous faisons l'évaluation des Obligations BR TIS sur réception d'une liste mentionnant l'emprunteur, l'échéance et l'intérêt.

L. G. BEAUBIEN & CIE

Banquiers en Obligations 50 Notre-Dame Ouest, Montréal



Elie Meunier MANUFACTURIER Portes, Chassis, Jalousies, Moulures Bois de charpente, B is préparé, Tournage, Découpage, etc Ancienne manuf. Lamoignon, près du moulin à farine Jules Drouin SAINT-JEROME

LAURENT DUBOIS

Agent général d'assurances 61 rue Labelle, Porte voisine de M. Ovila Lauzon Tél. Bell No 214 SAINT-JEROME

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

Placements de tout repos

Obligations Municipales, Scolaires, Industrielles Gouvernementales. VALEURS ETRANGERES Liste des prix adressée sur demande. ARMAND PARENT EDIFICE PARENT, ST-JEROME, Qc

C. A. Lorrain

Agent général d'Assurances et Automobiles Dodge Bros. 157, rue Saint-Georges SAINT-JEROME, P. Q.

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prevost, éditeur-propriétaire

Dr A.-E. LeCavalier

MALADIES GÉNÉRALES Spécialité: Maladies de femmes et accouchements 134 Rue St Georges SAINT-JEROME

RAOUL PREVOST

INGENIEUR CIVIL S'occupe de tous les travaux de génie civil et d'arpentage. S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD ou 374, rue Christophe Colomb Montréal

\$1000 en prix \$10000 en prix \$10000 en prix \$10000 en prix

\$10000 en Prix

\$1,000 GRATIS! UN CONCOURS D'IDEES! UN CONCOURS POUR POUSSER L'ANNONCE! OUVERT A TOUS! UN TRES GROS PRIX SERA DONNE! PAS DE CONDITIONS! PAS DE RESTRICTIONS! CHANCE EPATANTE POUR TOUS!

LE BUT DU CONCOURS

Partout la campagne d'annonces de la Frontenac est reconnue comme le plus grand succès de ces dernières années. Puissante, originale, toujours vraie, elle fait connaître les solides qualités de la Frontenac Export Ale. Et quels succès obtenus! Quel prestige ajouté au commerce de la Province de Québec! Mais n'oubliez pas que si l'annonce a pu faire connaître le produit, la qualité supérieure et uniforme de la Frontenac Export Ale fut le roc inébranlable sur lequel son succès s'est élevé. L'annonce n'est un succès que si le produit est un succès. Donc, pour trouver des idées nouvelles, stimuler l'annonce, profiter de l'imagination populaire, nous organisons ce grand concours. \$1,000 pour la meilleure idée! C'est peut-être vous qui l'aurez! Essayez! cela en vaut la peine! Envoyez votre idée au gérant du concours de la Brasserie Frontenac à Montréal!

Lisez!

- 25 Prix Accordés Premier prix: \$500 Deuxième prix: 150 Troisième prix: 100 Quatrième prix: 50 Cinquième prix: 25 Sixième prix: 25 Septième prix: 15 Huitième prix: 15 Neuvième prix: 15 Dixième prix: 10 Onzième prix: 10 Douzième prix: 10 Treizième prix: 10 Quatorzième prix: 10 Quizième prix: 5 Seizième prix: 5 Dix-septième prix: 5 Dix-huitième prix: 5 Dix-neuvième prix: 5 Vingtième prix: 5 Vingt-et-unième prix: 5 Vingt-deuxième prix: 5 Vingt-troisième prix: 5 Vingt-quatrième prix: 5 Vingt-cinquième prix: 5

POUR VOUS AIDER Nous avons fait imprimer une belle circulaire contenant toutes nos annonces récentes. Demandez-en une copie, elle ne coûte rien et vous sera d'un grand secours, étant pleine de suggestions.

REGLES DU CONCOURS

- 1. Tout le monde peut en faire partie. 2. Tout ce qui est nécessaire c'est de soumettre votre idée. Vous n'êtes pas obligé d'écrire une annonce. Envoyez simplement votre idée, écrivez-la à votre manière. 3. Les juges du concours seront: M. H. A. Robert, chef du service de l'administration à la "Press"; M. Eugène Tarte, vice-président et gérant de la publicité à la "Patrie"; M. R. B. Gay, gérant de la publicité au "Standard"; M. Henri Guy, Vailliant, gérant de la publicité chez Dupuis Frères, Limitée; M. P. H. Deveniah, chef de la publicité du "Herald". 4. Le concours commencera le 1er septembre, et se terminera novembre 10. 5. Assurez-vous que le concours sera fermé toutes les idées seront données au juge. Leur décision sera annoncée le 7 de décembre et sera finale. 6. Les prix seront donnés immédiatement après que la décision du comité sera connue. 7. Les annonceurs de profession ne pourront pas en faire partie. 8. Aucun employé de la Frontenac ne pourra en faire partie. 9. Chaque contestant pourra soumettre autant d'idées qu'il le désire, mais un prix seulement lui sera accordé. 10. Dans cette "idée" il sera défendu de dénigrer les produits des autres brasseries. 11. Tous les concurrents devront envoyer leurs idées au Gérant du Concours, Brasserie Frontenac Limitée, Montréal. Ecrivez votre nom et votre adresse bien lisiblement.

ADRESSEZ TOUTES LES "IDEES" AU GERANT DU CONCOURS, BRASSERIE FRONTENAC, LIMITEE, MONTREAL

Le CONCOURS d'ANNONCE de la Frontenac

COOKS FAVORITE La Poudre à Pâtisserie de qualité supérieure et d'efficacité éprouvée Demandez notre livre de recettes. J.-J. DUFFY :: MONTRÉAL

S.-G. Laviolette, Ltée Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc. POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE POELES ROYAL FAVORITE Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction. COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON DYNAMITE, POWDRE A FUSIL Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition. LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts. S.-G. LAVIOLETTE, Ltée., Angle des rues St-Georges et Ste-Anne SAINT-JEROME

L'INDÉPENDANCE DANS L'AVENIR LE SYSTEME DES RENTES VIAGERES DU GOUVERNEMENT DU DOMINION offre, à ceux qui le désire, un moyen exceptionnel de se procurer des ressources pour la vieillesse. Par des paiements minimes ou élevés on peut s'assurer une rente viagère, immédiate ou différée, de \$50 à \$5,000 par an, toute la vie durant, payable tous les mois ou tous les trois mois. Ces rentes s'achètent soit sur une seule vie, ou sur deux vies conjointement. Après que le contrat est émis, on peut changer de domicile sans dommage. Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs. Cette rente est exempte de toute saisie. Elle est exempte de tout impôt fédéral. Il n'est pas besoin d'aucun examen médical. GARANTIE—LE DOMINION DU CANADA. S'adresser au maître de poste de l'endroit, ou bien écrire en franchise à S. T. Bastien, Surintendant des Rentes Viagères du gouvernement du Dominion, à Ottawa, pour obtenir des brochures descriptives. Mentionner l'âge au dernier anniversaire de naissance et le sexe.